

Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'élaboration de la stratégie de plaidoyer de l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Type de contrat : Consultant

Date limite de réception de dossiers : 02 août 2026 à 23h59 (GMT+1).

1. Contexte et justification

Dans le cadre du projet « Plan de renforcement des capacités internes du réseau Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH) », mis en œuvre dans le cadre du programme AMUSSU, financé par l'Union Européenne et porté par GREPOM/BirdLife Maroc, plusieurs organisations de la société civile marocaines œuvrant pour la conservation et la gestion durable des zones humides ont engagé une dynamique de renforcement de leur action collective à travers l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH). Cette structure fédérative, dont le processus de création a été initié en 2022 dans le cadre du projet « Appui à la structuration du Réseau des écosystèmes d'eau douce importants pour la biodiversité au Maroc », constitue aujourd'hui un cadre de concertation, de coordination et de représentation des organisations membres.

Le Maroc s'est engagé à travers plusieurs conventions internationales, stratégies nationales et politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité, de la gestion durable des ressources naturelles, du développement durable et de l'adaptation au changement climatique. Malgré les progrès réalisés, les enjeux relatifs aux zones humides demeurent encore insuffisamment intégrés dans certaines politiques sectorielles, les processus de planification territoriale et les mécanismes de prise de décision.

Dans ce contexte, l'AMZH ambitionne de renforcer son rôle en tant qu'interlocuteur de référence de la société civile sur les questions relatives aux zones humides, en développant un dialogue constructif avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des parties prenantes concernées.

Afin de consolider ce positionnement, l'Alliance souhaite se doter d'une stratégie de plaidoyer lui permettant de définir une vision commune, de prioriser ses axes d'intervention, de structurer ses actions d'influence et de renforcer sa capacité à contribuer aux processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques en lien avec les zones humides. Cette démarche vise également à renforcer les compétences de ses membres en matière de plaidoyer, de communication stratégique, de mobilisation des parties prenantes et de participation aux processus décisionnels.

C'est dans cette perspective que GREPOM/BirdLife Maroc lance le présent appel à consultation pour le recrutement d'un(e) consultant(e) chargé(e) d'accompagner l'AMZH dans l'élaboration de sa stratégie de plaidoyer. La mission devra aboutir à une feuille de route stratégique,

concertée et opérationnelle, permettant à l'Alliance de renforcer son efficacité, sa visibilité et son influence auprès des institutions nationales et des différents acteurs concernés.

2. Objectif général de la consultation

Appuyer l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH) dans le renforcement de ses capacités institutionnelles de plaidoyer afin d'accroître son influence dans les politiques publiques et les processus décisionnels en faveur de la conservation et de la gestion durable des zones humides.

3. Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Élaboration de la stratégie de plaidoyer pluriannuelle

Élaborer, de manière participative, une stratégie de plaidoyer structurée et adaptée au contexte national afin de renforcer la capacité d'influence de l'AMZH.

Objectif spécifique 2 : Élaborer un plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer de l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH).

Objectif spécifique 3 : Renforcement des capacités des membres de l'AMZH pour assurer la mise en œuvre de cette stratégie.

Renforcer les capacités des membres de l'AMZH à conduire des actions de plaidoyer et à influencer les politiques publiques.

4. Portée de la mission et tâches du/de la consultant(e)

4.1. Analyse et cadrage du plaidoyer

Cette première phase de la mission vise à établir un diagnostic stratégique permettant de définir les bases de la future stratégie de plaidoyer de l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH). À cette fin, le/la consultant(e) sera chargé(e) de :

- Réaliser une analyse du contexte politique, institutionnel et réglementaire en lien avec les enjeux de conservation et de gestion durable des zones humides au Maroc, en identifiant les opportunités et les contraintes pour les actions de plaidoyer de l'AMZH.
- Réaliser une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) de l'AMZH afin d'évaluer son positionnement, ses capacités d'influence et son potentiel de développement.
- Élaborer une cartographie des parties prenantes et des espaces d'influence, en identifiant les acteurs clés (institutions publiques, parlementaires, collectivités territoriales, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, médias, secteur privé, etc.), leurs rôles, leurs niveaux d'influence et les opportunités d'engagement.

- Analyser les expériences et les initiatives de plaidoyer développées par les organisations membres de l'AMZH, afin d'identifier les bonnes pratiques, les acquis, les complémentarités et les besoins de renforcement.
- Produire un diagnostic stratégique mettant en évidence les principaux enjeux, les priorités de plaidoyer et les recommandations qui orienteront l'élaboration de la stratégie de plaidoyer de l'AMZH.

4.2. Élaboration de la stratégie de plaidoyer

Cette deuxième phase de la mission a pour objectif de doter l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH) d'une stratégie de plaidoyer concertée, cohérente et opérationnelle, fondée sur les résultats du diagnostic stratégique. À cette fin, le/la consultant(e) sera chargé(e) de :

- Concevoir et animer un processus participatif de concertation avec les organisations membres de l'AMZH afin de définir la vision, les orientations stratégiques et les priorités de plaidoyer de l'Alliance.
- Faciliter l'identification des objectifs de plaidoyer, des cibles prioritaires, des messages clés ainsi que des approches et mécanismes d'influence les plus adaptés au contexte national.
- Élaborer une stratégie de plaidoyer pluriannuelle intégrant les orientations stratégiques, les axes prioritaires d'intervention, les cibles institutionnelles, les messages clés et les stratégies de communication et d'influence.
- Identifier les principaux risques susceptibles d'affecter la mise en œuvre de la stratégie et proposer les mesures d'atténuation appropriées.
- Élaborer un plan d'action opérationnel précisant les actions prioritaires, les responsabilités, le calendrier de mise en œuvre, les ressources indicatives ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation.
- Présenter et finaliser la stratégie de plaidoyer et son plan d'action à l'issue d'un atelier de validation avec les membres de l'AMZH et les partenaires concernés.

4.3. Formation en plaidoyer et communication d'influence

À ce niveau ; la mission du consultant vise à renforcer les capacités des membres de l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH) et d'autres organisations de la société civile afin de leur permettre de concevoir, conduire et évaluer des actions de plaidoyer efficaces. À cette fin, le/la consultant(e) sera chargé(e) de :

- Concevoir un programme de formation adapté aux besoins des membres de l'AMZH et des autres organisations de la société civile, en s'appuyant sur les résultats du diagnostic et les orientations de la stratégie de plaidoyer.
- Concevoir et animer un atelier de formation participatif portant notamment sur les principes et techniques de plaidoyer, la communication d'influence, l'analyse des

politiques publiques, la mobilisation des parties prenantes ainsi que l'élaboration de messages, d'argumentaires et de plans d'action de plaidoyer.

- Développer des exercices pratiques (jeux de rôles), des études de cas et des mises en situation permettant aux participants d'appliquer les outils et les approches de plaidoyer dans le contexte de leurs interventions.
- Élaborer et mettre à disposition des participants des supports pédagogiques et des outils pratiques pour faciliter l'appropriation et la mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer.
- Évaluer les acquis des participants et formuler des recommandations afin d'assurer la pérennité des compétences acquises et l'amélioration continue des actions de plaidoyer de l'AMZH.

4.4. Structuration du pôle plaidoyer

La dernière phase de la mission du consultant consistera à renforcer la gouvernance interne des actions de plaidoyer de l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (AMZH) en proposant un dispositif de coordination permettant d'assurer la cohérence, l'efficacité et la pérennité des initiatives de plaidoyer. À cette fin, le/la consultant(e) sera chargé(e) de :

- Proposer un dispositif organisationnel, sous la forme d'un **pôle d'expertise en plaidoyer**, chargé de planifier, coordonner, appuyer et assurer le suivi des actions de plaidoyer de l'AMZH.
- Définir le mandat, les missions, les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement de ce pôle d'expertise, en précisant ses mécanismes de gouvernance et de prise de décision.
- Proposer des mécanismes de coordination et de concertation entre les organisations membres afin d'assurer la cohérence des positions, des messages et des actions de plaidoyer de l'Alliance.
- Formuler des recommandations visant à garantir la pérennité, l'efficacité et le bon fonctionnement du dispositif de gouvernance du plaidoyer au sein de l'AMZH.

4.5. Validation et appropriation

- Appui à l'organisation d'ateliers de validation de la stratégie de plaidoyer ;
- Intégration des retours des membres et finalisation du document stratégique.

5. Livrables attendus

Le/la consultant(e) devra fournir les livrables suivants :

1. Note méthodologique et plan de travail ;
2. Rapport d'analyse du contexte de plaidoyer et de cartographie des parties prenantes ;
3. Stratégie de plaidoyer de l'Alliance Marocaine pour les Zones Humides (document finalisé) ;
4. Plan d'action de plaidoyer opérationnel avec les indicateurs de suivi ;

5. Proposition de structuration et de mécanisme de coordination (composition, organisation, mode de fonctionnement) du pôle plaidoyer ;
6. Supports de formation en plaidoyer et communication d'influence ;
7. Rapport de formation (participants, contenus, résultats, recommandations).

6. Durée et période de la mission

La mission s'étendra sur une période estimée à cinq (5) mois, de Juillet à Novembre 2026, pour une charge de travail prévisionnelle d'environ 20 jours ouvrables.

7. Profil du/de la consultant(e)

Le/la consultant(e) devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme universitaire (Master minimum) en sciences politiques, relations internationales, plaidoyer/communication, environnement, développement ou domaine équivalent ;
- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans en développement de stratégies de plaidoyer, influence des politiques publiques et communication institutionnelle au profit de réseaux, plateformes ou organisations de la société civile ;
- Expérience avérée dans l'élaboration de stratégies de plaidoyer pour des OSC ou des réseaux ;
- Bonne connaissance des politiques publiques environnementales, de la gouvernance environnementale et des mécanismes décisionnels au Maroc ;
- Expérience avérée dans la conduite de démarches participatives, la facilitation d'ateliers multi-acteurs et la recherche de consensus ;
- Excellentes capacités d'analyse stratégique, de rédaction et de synthèse ;
- Bonne maîtrise des techniques de communication d'influence, de négociation et de mobilisation des parties prenantes ;
- Une expérience dans les domaines de la conservation de la biodiversité, des zones humides, des ressources naturelles ou du développement durable constituerait un atout important ;
- Une connaissance des conventions internationales relatives à l'environnement (Convention de Ramsar, Convention sur la Diversité Biologique, Accord de Paris, etc.) serait également souhaitable ;
- Maîtrise du français ; la maîtrise de l'arabe est un atout.

8. Modalités de supervision et de coordination

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision directe de l'équipe de GREPOM/BirdLife Maroc et en étroite collaboration avec les membres de l'AMZH.

9. Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre :

- Une offre technique incluant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée et le chronogramme d'exécution de la mission ;

- Une offre financière détaillée ;
- Un CV actualisé ;
- Au moins trois références de missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années ;
- Des exemples de livrables ou de stratégies élaborées (dans la mesure où ils ne sont pas soumis à des clauses de confidentialité).

10. Réception des candidatures

Le dossier de candidature doit être envoyé en format numérique, à l'adresse électronique : recrutement.grepom@gmail.com en inscrivant dans l'objet "Candidature au poste Plaidoyer de Alliance Marocaine pour les Zones Humide_2026".

11. Modalités de sélection

La sélection du (de la) consultant (e) sera effectuée selon une procédure compétitive et transparente, sur la base d'une évaluation des offres techniques et financières. Les critères porteront principalement sur la qualité de la méthodologie proposée, l'expérience et les références en lien avec des missions similaires, ainsi que sur la cohérence de l'offre financière. Les candidat(e)s présélectionné(e)s pourront être invité(e)s à un entretien, en présentiel ou à distance.